

Sandweiler, le 10 décembre 2019

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le lundi 16 décembre 2019 à 8h30.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Présentation du budget rectifié 2019 et du budget initial 2020
3. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire f.f.,**

